



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## AVENANT N°1

# CONTRAT REGIONAL D'EQUILIBRE TERRITORIAL 2019-2021

# REGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR / TERRITOIRE LUBERON



## **ENTRE**

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentée par son Président, Monsieur Renaud MUSELIER, dûment habilité par la délibération de l'Assemblée régionale n°..... en date du....., ci-après désignée « la Région »

D'une part,

## **ET**

La communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, représentée par son Président, Monsieur Gérard DAUDET, dûment habilité par délibération n°..... en date du .....,

La communauté de communes Pays d'Apt Luberon, représentée par son Président, Monsieur Gilles RIPERT, dûment habilité par délibération n°..... en date du .....,

La communauté territoriale Sud Luberon, représentée par son Président, Monsieur Robert TCHOBRÉNOVITCH dûment habilité par délibération n°..... en date du .....,

La communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, représentée par son Président, Monsieur Pierre GONZALVEZ, dûment habilité par délibération n°..... en date du .....,

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Luberon, représenté par sa Présidente, Madame Dominique SANTONI, dûment habilitée par délibération n°..... en date du ....., ci-après dénommé le « chef de file »,

L'ensemble de ces partenaires désignés ci-dessus étant dénommés « le Territoire »

D'autre part,

Vu le règlement financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe ;

Vu la délibération n° 17-1107 du 15 décembre 2017 approuvant les termes du plan climat « Une COP d'avance » ;

Vu la délibération n°18-35 du 16 mars 2018 approuvant les principes et modalités des contrats régionaux d'équilibre territorial de nouvelle génération ;

Vu la délibération n°19-350 du 26 juin 2019 adoptant le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires après consultation et enquête publique ;

Vu la délibération n°18-905 du 14 décembre 2018 du Conseil régional relative à l'approbation du Contrat Régional d'Equilibre Territorial (ci-après désigné le CRET) du territoire Luberon ;

Vu l'article 6 de ce contrat qui prévoit que le CRET comprend une clause de revoyure à mi-parcours et peut faire l'objet d'avenants afin de revoir la programmation, de la réorienter en fonction de la maturité des projets ou d'intégrer de nouvelles opérations ;

Vu le Comité de pilotage qui s'est réuni en visio-conférence le 02 septembre 2020,

Il est convenu ce qui suit

#### **Article 1 – Objet de l'avenant**

Le présent avenant porte sur la revoyure à mi-parcours du CRET Luberon, en application de l'article 6 du contrat initial. Il a pour objet de modifier la programmation initialement prévue en annexe 2 du contrat.

Cette modification a une incidence financière sur le montant contractualisé inscrit à l'article 7 du contrat.

#### **Article 2 - Enveloppe financière**

Le montant contractualisé de la dotation est d'un montant maximum de 7 270 314 € (sept millions deux-cent-soixante-dix mille trois-cent-quatorze euros) pour la durée du contrat.

La Région accompagnera le Territoire pour la recherche des financements complémentaires, notamment les crédits européens des fonds structurels (FEDER, FEADER et FSE), ainsi que les programmes contractualisés avec l'Etat dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région.

#### **Article 3 - Structuration du contrat ; volet opérationnel**

L'annexe du présent avenant remplace celle figurant initialement en annexe 2 du contrat initial, relative au volet opérationnel tel que défini dans son article 4.

#### **Article 4 – Prise d'effet de l'avenant**

L'avenant 1 au Contrat régional d'équilibre territorial prend effet dès sa notification par la Région.

#### **Article 5 - Autre disposition**

Les autres dispositions du contrat initial ainsi que son annexe 1 demeurent inchangées.

Fait à Marseille, le

<p><b>Le Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur</b></p> <p><b>Renaud MUSELIER</b></p>	<p><b>La Présidente du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Luberon</b></p> <p><b>Dominique SANTONI</b></p>
<p><b>Le Président de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse</b></p> <p><b>Gérard DAUDET</b></p>	<p><b>Le Président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon</b></p> <p><b>Gilles RIPERT</b></p>
<p><b>Le Président de la communauté territoriale Sud Luberon</b></p> <p><b>Robert TCHOBRÉNOVITCH</b></p>	<p><b>Le Président de la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse</b></p> <p><b>Pierre GONZALVEZ</b></p>

## ANNEXE 2 modifiée

# TABLEAU DE SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION

CRET LUBERON

Annexe 2 - Tableau des opérations

Envoyé en préfecture le 18/11/2020  
 Reçu en préfecture le 18/11/2020  
 Affiché le  
 ID : 084-258402346-20201113-2020BS07-DE

Opération	Maître d'ouvrage	Coût total contractualisé	Montant Région prévisionnel	Taux d'intervention Région
<b>AXE 1 ECO MOBILITE</b>				
Création de parcs à vélos et de pistes cyclables entre la Vélo route et le centre-ville	Commune d'Apt	35 600 €	12 000 €	34 %
Déploiement du Plan vélo, travaux de liaison cyclable entre le parking intermodal G Santoni et le centre-ville phase 2	Commune d'Apt	25 000 €	5 000 €	20 %
Création d'un parking relais intermodal rue G Santoni	Commune d'Apt	90 000 €	36 000 €	40 %
Requalification des espaces publics jouxtant la véloroute avec création d'une aire de covoiturage	CA Luberon Monts de Vaucluse (CALMV)	1 030 000 €	286 595 €	28 %
Equipement du pôle multimodal de Cavaillon	CA Luberon Monts de Vaucluse (CALMV)	58 500 €	17 550 €	30 %
Création d'espaces de stationnement connectés dotés d'une aire de covoiturage (étude pré opérationnelle, acquisition foncière)	Commune de Lourmarin	110 000 €	33 000 €	30 %
Programme opérationnel mobilité (étude de déplacement, travaux)	Commune d'Apt	340 000 €	120 000 €	35 %
<b>TOTAL AXE 1 (7 opérations)</b>		<b>1 777 100 €</b>	<b>510 145 €</b>	
<b>AXE 2 UNE REGION NEUTRE EN CARBONE</b>				
Etude de faisabilité technico-économique d'une unité de méthanisation biogaz	CC Pays d'Apt Luberon	25 000 €	12 000 €	35 %

Etude d'opportunité sur le potentiel PV des bâtiments et sites publics	CC Pays d'Apt Luberon	30 000 €	21 000 €	
Installation de grappes de panneaux solaires sur les toitures des bâtiments publics communaux et intercommunaux	CC Pays d'Apt Luberon	2 135 570 €	300 000 €	14 %
Requalification du Chemin du Puits des Gavottes - voirie d'intérêt communautaire	CA Luberon Monts de Vaucluse (CALMV)	1 329 125 €	381 255 €	29 %
Requalification du pôle structurant d'Apt Ouest	CC Pays d'Apt Luberon	883 400 €	240 000 €	30 %
Rénovation thermique de la mairie d'Apt et de la médiathèque	Commune d'Apt	170 000 €	68 000 €	40 %
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain	Ville d'Apt pour aides aux propriétaires	329 742 €	164 871 €	50 % de la part Ville
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain	Ville de Cavaillon pour aides aux propriétaires	507 430 €	253 715 €	50 % de la part Ville
Production et rénovation durables de logements sociaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de 56 LLS à Cereste (Villogia)</li> <li>- Réhabilitation de LSC à La Tour d'Aigues (Ville)</li> <li>- Construction de 20 LLS à l'Isle sur la Sorgue (Mistral Habitat)</li> <li>- Construction de 35 LLS à Cabrières d'Avignon (Mistral Habitat)</li> </ul>	communes, EPCI, bailleurs		500 000 €	
Eco quartier des Espinasses - construction du groupe scolaire	commune Mirabeau	4 093 497 €	800 000 €	20 %
Rénovation énergétique des équipements intercommunaux (gymnases)	COTELUB	450 000 €	135 000 €	30 %
<b>TOTAL AXE 2 (11 opérations)</b>		<b>23 511 047 €</b>	<b>2 875 841 €</b>	

Envoyé en préfecture le 18/11/2020

Reçu en préfecture le 18/11/2020

Affiché le

ID : 084-258402346-20201113-2020BS07-DE

<b>AXE 3 UN MOTEUR DE CROISSANCE</b>				
Aménagement des espaces publics du Grand Site Fontaine de Vaucluse (étude et travaux)	CC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et communes	200 000 €	60 000 €	30 %
Requalification de Zones d'activités économiques et de friches à caractère économique	CCPSMV	478 622 €	95 724 €	20 %
Aménagement de l'étang de la Bonde phase 1 tranche 2 - pour une destination touristique Sud Luberon exemplaire	COTELUB	660 065 €	198 020 €	30 %
<b>TOTAL AXE 3 (3 opérations)</b>		<b>1 338 687 €</b>	<b>353 744 €</b>	

<b>AXE 4 UN PATRIMOINE NATUREL PRESERVE</b>				
Mise en valeur et renaturation des quais du Calavon	Commune d'Apt	130 000 €	26 000 €	30 %
<b>TOTAL AXE 4 (1 opération)</b>		<b>130 000 €</b>	<b>26 000 €</b>	

<b>AXE 5 BIEN VIVRE EN PROVENCE ALPES COTE D'AZUR</b>				
PÔLE CULTUREL DE LA TOUR Réhabilitation de l'îlot Tour d'Argent - Phase 2 réalisation du cinéma	commune de l'Isle sur la Sorgue	3 900 000 €	1 170 000 €	26 %
Aménagement du cœur de ville - tranche 1	commune du Thor	1 969 244 €	302 560 €	15 %
Aménagement du cœur de ville - tranche 2	commune du Thor	1 768 000 €	353 600 €	20 %
Réhabilitation d'une ancienne friche industrielle en équipement polyvalent - Moulin Saint Martin	commune de Cavaillon	2 250 000 €	652 500 €	29 %
Requalification des espaces publics dans le centre historique	commune de Cavaillon	1 600 000 €	464 000 €	29 %



Envoyé en préfecture le 18/11/2020  
 Reçu en préfecture le 18/11/2020  
 Affiché le 30 %  
 ID : 084-258402346-20201113-2020BS07-DE

Etude pré opérationnelle et acquisitions foncières pour l'aménagement du quartier Terre de pierres	commune de Saumane	20 680 €	6 204 €	
Requalification de l'espace de loisirs piscine Viton - Etude pré opérationnelle	Commune d'Apt	12 400 €	3 720 €	30%
Rénovation de la place Gabriel Péri	CITADIS - Territoire 84	1 350 000 €	540 000 €	40 %
Etude pré opérationnelle ALSH et maison des sports	Commune d'Apt	30 000 €	12 000 €	40 %
<b>TOTAL AXE 5 (9 opérations)</b>		<b>12 887 924 €</b>	<b>3 504 584 €</b>	
<b>TOTAL TERRITOIRE LUBERON (31 opérations)</b>		<b>39 644 758 €</b>	<b>7 270 314 €</b>	